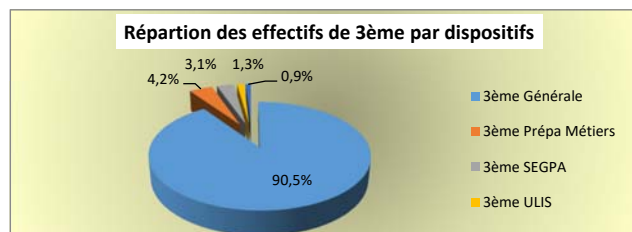


Bilan de l'orientation post 3^{ème} dans l'académie de Montpellier Enseignement public / juin 2021

Les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves de l'année 2020-2021 dans les différents dispositifs

- ✚ 3^{ème} Générale : 26 642 élèves (+4%)
- ✚ 3^{ème} Prépa Métiers : 1260 élèves (-4,5%)
- ✚ 3^{ème} SEGPA : 915 élèves (-2%)
- ✚ 3^{ème} ULIS : 405 élèves
- ✚ 3^{ème} UPE2A : 266 élèves

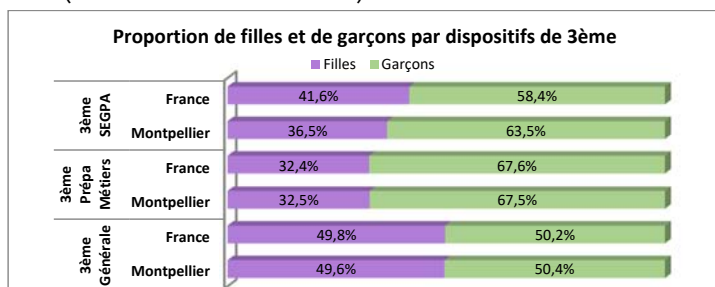


Comparativement à 2019-2020, on constate une hausse des effectifs pour la 3^{ème} Générale et une baisse en 3^{ème} PrépaMétier et SEGPA.

Analyse du genre au sein des dispositifs

Les effectifs de 3^{ème} Générale bénéficient d'une bonne mixité avec 13 312 filles et 13 501 garçons.

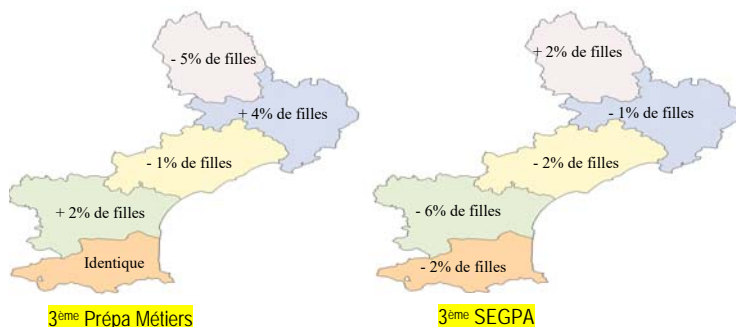
Cela diffère dans les classes de 3^{ème} Prépa Métiers et de 3^{ème} SEGPA qui présentent une majorité de garçons et une minorité de filles (un tiers de l'effectif environ).



Sur le plan académique, notons une hausse de 2,7% de la proportion de garçons en 3^{ème} SEGPA par rapport à l'année précédente. La variation est quasiment nulle sur les autres classes.

On constate une proportion significativement plus importante des garçons dans les dispositifs SEGPA en comparaison avec la moyenne nationale (+5,1 points).

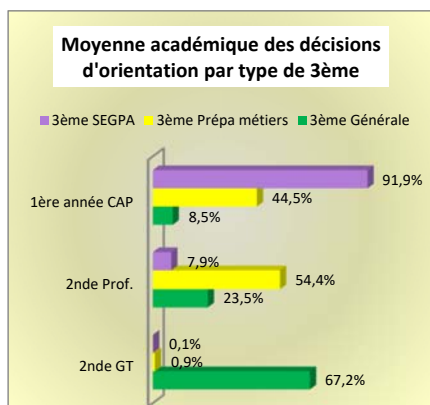
Écarts à la moyenne académique du % de filles selon la classe et le territoire



Sur le plan départemental, s'observe une mixité en 3^{ème} Générale dans tous les territoires alors qu'il y a des différences significatives de la proportion de filles et de garçons en 3^{ème} Prépa Métiers et 3^{ème} SEGPA.

- ✚ 3^{ème} Prépa Métiers :
- 5% de filles en Lozère et - 4% de garçons dans le Gard.
- ✚ 3^{ème} SEGPA : - 6% de filles dans l'Aude.

Décisions d'orientation par type de 3^{ème}



✚ **3^{ème} SEGPA** : 91,9% de décisions d'orientation sont prononcées vers la 1^{ère} année de CAP (hausse de + 9,3 points par rapport à 2020), 7,9% vers la 2^{nde} Professionnelle (recul de - 7,2 points) et seulement 0,1% vers la 2^{nde} GT.

✚ **3^{ème} Prépa Métiers** : 54,4% d'élèves ont une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle (chiffre stable par rapport à l'année dernière), 44,5% l'obtiennent vers une 1^{ère} année de CAP (baisse de 1,3 point) et seuls 0,9% d'entre eux ont une décision vers la 2^{nde} GT (en baisse de 0,7 point par rapport à 2020).

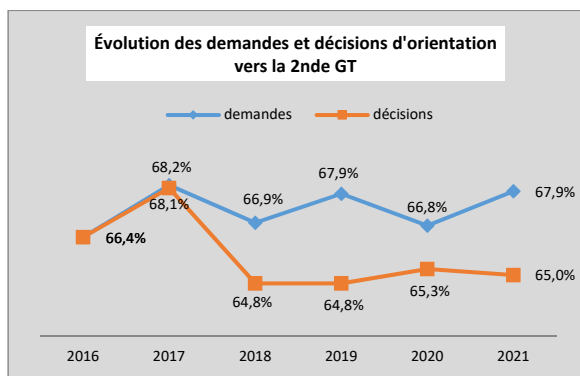
✚ **3^{ème} Générale** : on observe 67,2% de décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT (en baisse de 0,9 point par rapport à 2020), 23,5% de décisions vers la 2^{nde} Professionnelle (en hausse de 0,9 point par rapport à 2020) et 8,5% de décisions pour une 1^{ère} année de CAP (en baisse de 0,6 point).

Source : enquête de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement sur SIECLE Orientation en 2021

Analyse du dialogue entre demandes et des décisions d'orientation à l'issue de la 3^{ème}

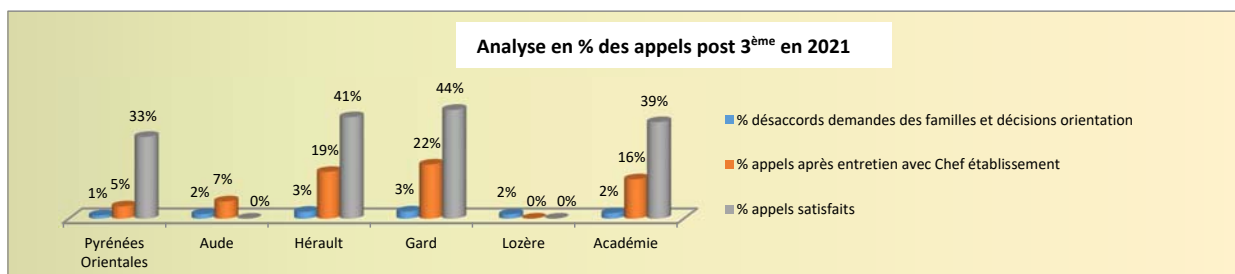
Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

Demands et décisions d'orientation vers la classe de 2^{nde} Générale et Technologique



- Les **demandes des familles** pour une poursuite d'études en 2^{nde} GT ont connu une légère hausse cette année (+ 1,1 point) par rapport à 2020. Elles atteignent un niveau de 67,9%.
- Néanmoins, les **décisions d'orientation** prises par les Chefs d'établissement vers la 2^{nde} GT ont très légèrement baissé par rapport à l'an dernier (-0,3 point) pour atteindre 65,0%.
- L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation est cette année de 2,9 points. Nous retrouvons ainsi des valeurs proches de celles observées en 2019.

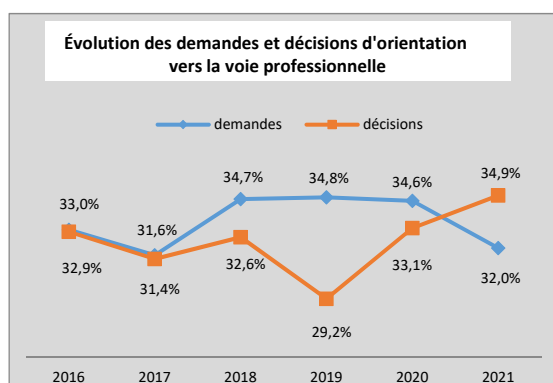
Les appels pour le passage en 2^{nde} Générale et Technologique ou 2^{nde} Professionnelle



- Désaccords** : Cette année le taux moyen académique de désaccords entre les décisions d'orientation prises par les Chefs d'établissements et les demandes des familles s'élève à 2%. Ces désaccords sont relativement homogènes d'un département à un autre.
- Démarches d'appel** : À l'issue de l'entretien avec les Principaux de collèges, 16% des familles décident de faire appel de la décision d'orientation prise pour leur enfant. Sur le plan départemental, une disparité importante est observée. Les taux de démarches d'appels les plus faibles sont constatés dans les Pyrénées Orientales (5%) et l'Aude (7%) alors que dans l'Hérault et le Gard les % d'appels sont beaucoup plus importants (19% et 22%). En Lozère aucune démarche d'appel n'est renseignée.
- Appels satisfaits** : les familles ont obtenu davantage satisfaction de leur démarche d'appel dans le Gard (44% d'élèves satisfaits) et c'est dans les Pyrénées Orientales (1 cas d'appel satisfait sur les 3 élèves en appel) et l'Aude (0 appels satisfaits sur les 4 demandes) que les élèves ont eu le moins souvent leur demande accordée.

NB : Attention, les tous petits effectifs de cas d'appels des Pyrénées Orientales et de l'Aude ne permettent pas de les comparer avec les autres départements de façon fiable.

Les orientations vers la voie professionnelle (2^{nde} professionnelle et 1^{ère} année de CAP confondues)



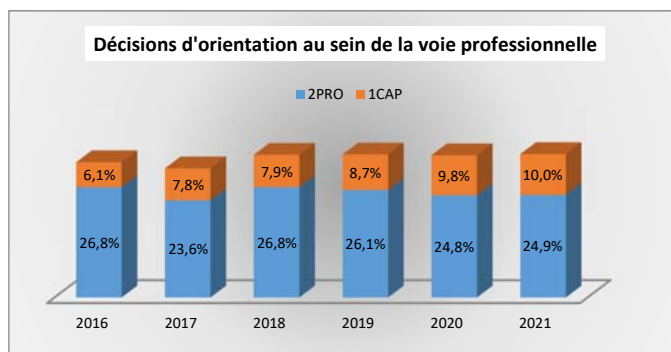
- En écho à l'augmentation des **demandes des familles** vers la 2^{nde} GT, on observe cette année une baisse des demandes vers la voie professionnelle (- 2,6 points par rapport à 2020) pour atteindre 32 %, taux proche de celui connu en 2017.
- Les **décisions d'orientation** des Chefs d'établissements vers la voie professionnelle sont en hausse cette année (+ 1,8 point) et se situent à 34,9%.
- L'écart entre les demandes et les décisions s'est donc creusé cette année (les décisions dépassant les demandes de 2,9 points) et se situe maintenant à une valeur proche de celle observée en 2018.

Source : enquête de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement sur SIECLE Orientation en 2021

On note des **décisions d'orientation** vers la voie professionnelle (CAP comme Bac Professionnel) très proches de celles constatées en 2020.

Très légère hausse des décisions d'orientation vers le **CAP** cette année (+ 0, 2 point) pour atteindre 10%. Notons que les décisions vers le CAP sont en constante augmentation depuis ces 6 dernières années.

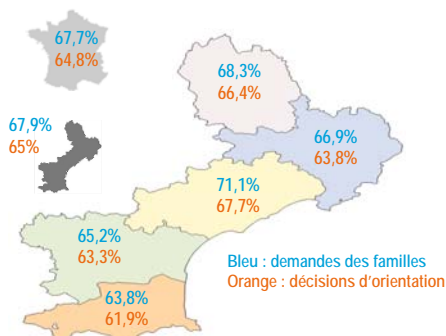
Les décisions vers la **2nde Professionnelle** sont de l'ordre de 24,9%, (+0,1 point).



Analyse départementale des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

Vers la 2nde Générale et Technologique

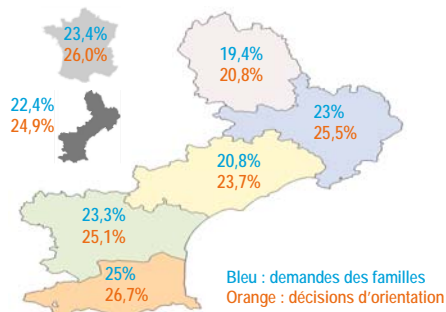


Comme l'an dernier, les Pyrénées Orientales constituent le département où la demande de poursuite d'études vers la 2nde GT est la plus faible (63,8%). À l'inverse c'est dans l'Hérault que les familles sollicitent le plus cette orientation (71,1%).

Notons que c'est également dans le département de l'Hérault que l'écart entre les demandes des familles et les décisions d'orientation est le plus important (3,4 points) suivi du Gard (3,1 points).

Dans les autres territoires, il est nettement inférieur (de l'ordre de 1,9 point).

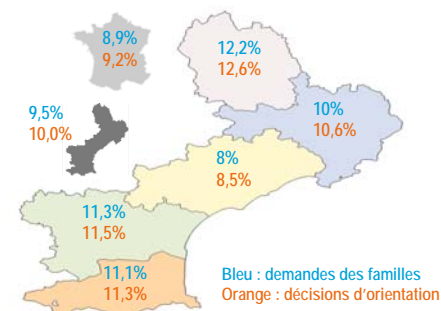
Vers la 2nde Professionnelle



Tout comme en 2020, la Lozère est le département qui présente le moins de demandes des familles pour la 2nde Professionnelle (19,4%) suivie de près par l'Hérault (20,8%) et c'est dans les Pyrénées Orientales que l'on trouve le plus demandes (25%) comme chaque année pour in fine 26,7% de décisions d'orientation.

On constate que les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation sont significativement plus importantes dans l'Hérault (2,9 points) et le Gard (2,5 points).

Vers la 1^{ère} année de CAP



Nous observons une moindre demande des héraultais pour le choix d'orientation en CAP (seulement 8%). Les décisions d'orientation formulées par les Chefs d'établissements vers le CAP sont également peu nombreuses et s'élèvent à 8,5%. Ce constat est similaire aux observations de 2020.

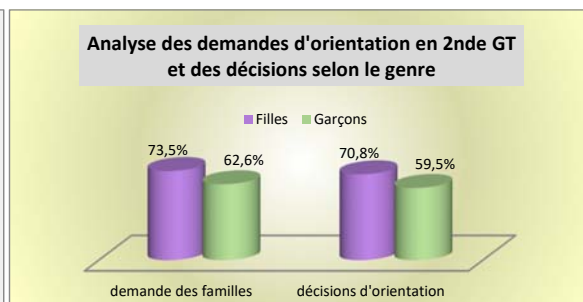
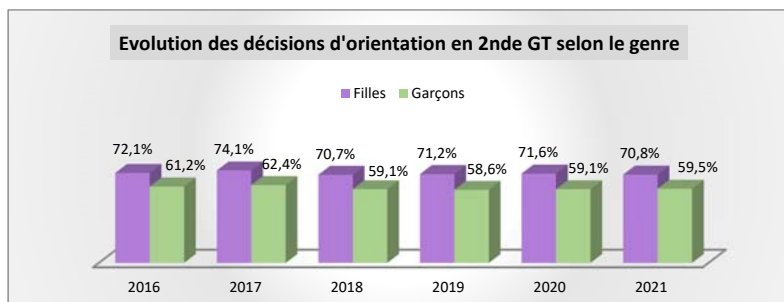
À l'inverse et ce comme chaque année, c'est en Lozère que l'on recense le plus de demandes vers le CAP, soit 12,2% (en hausse de 1 point par rapport à 2020). Les décisions d'orientation dans ce département, sont donc également les plus nombreuses, puisqu'elles concernent 12,6% des élèves.

Les 3 autres départements enregistrent des % proches de la moyenne académique. Sur la voie d'orientation CAP, l'écart entre les demandes et les décisions d'orientation est très faible.

Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

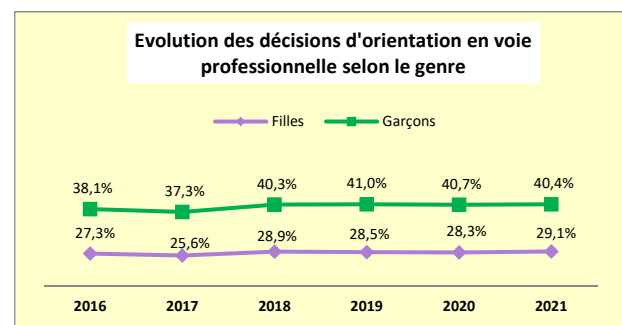
La voie générale et technologique



Depuis des années, les filles sont plus nombreuses à demander et à obtenir une décision d'orientation vers la 2nde GT. En 2021, 70,8% d'entre-elles ont bénéficié d'une décision d'orientation vers cette voie (73,5% en avaient fait la demande) contre 59,5% de garçons (pour 62,6% de vœux formulés).

On notera une légère baisse des décisions entre 2020 et 2021 concernant les filles (-0,8 point) et un phénomène inverse pour les garçons (hausse de + 0,4 point).

La voie professionnelle

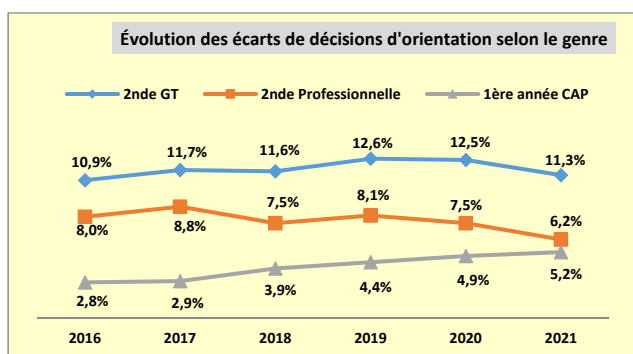
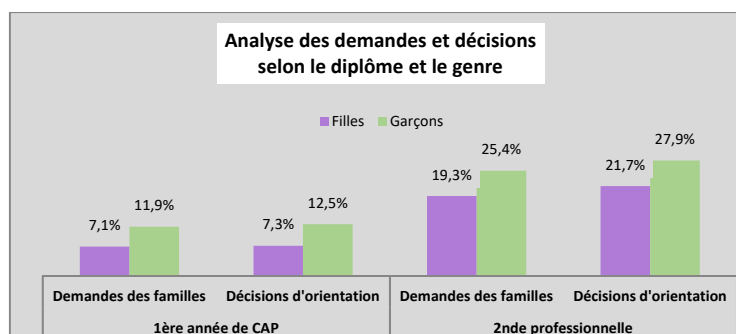


À l'inverse de la voie générale et technologique, la voie professionnelle est plus demandée par les garçons (37,3%) que par les filles (26,4%).

De fait, les garçons obtiennent plus de décisions d'orientation vers la voie professionnelle (40,4% d'entre eux) que les filles (29,1%). Ces données sont plutôt stables par rapport à 2020 (+ 0,5 point pour les filles et -0,3 point pour les garçons).

Cette année, 25,4% des garçons ont demandé une 2nde Professionnelle, les filles étaient 19,3%. Pour le CAP, on note 7,1% de filles candidates pour 11,9% de garçons. Ces % sont relativement stables au fil des années pour les garçons comme pour les filles.

L'écart entre le % de demandes de CAP des filles et des garçons est de l'ordre de 4,8 points et on observe une différence de 6,1 points pour le Bac Professionnel.



On constate que la courbe des écarts de décisions d'orientation garçons / filles accédant au CAP s'accroît un peu chaque année pour atteindre 5,2%.

L'écart se réduit encore cette année pour la 2nde Professionnelle de 1,3 point pour atteindre 6,2%.

Cette réduction de l'écart peut également être observée concernant la 2nde GT (de 1,2 point) atteignant 11,3%.